

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 125 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Benoît PAYAN - Jean-luc BENNAHMIAIS représenté par Christophe MADROLLE - Alexandre BIZAILLON représenté par Christophe LOPEZ - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Marc BENZI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Miloud BOUALEM représenté par André VARESE - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Xavier CACHARD représenté par Albert LAPEYRE - Marie-Thérèse CARDONA représentée par Jean-Paul MARIA-FABRI - Jean-François DENIS représenté par Guy PONTOUS - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jean-Pierre FOUQUET représenté par Olivier AGULLO - Martine GOELZER représentée par Laurent LAVIE - Albert GUIGUI représenté par Sabine BERNASCONI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Mourad KAHOUl représenté par Gérard SBRAGIA - Michel LO IACONO représenté par Patricia COLIN - Antoine LORENZI représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Bernard MOREL représenté par Francis ALLOUCH - Jean-Louis MOULINS représenté par Tahar RAHMANI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Jacqueline DURANDO - Marc POGGIALE représenté par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Lucien MERLENGHI - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA - Maxime TOMMASINI représenté par Gilles PAGLIUCA - Martine VASSAL représentée par Jérôme ORGEAS - Jocelyn ZEITOUN représenté par René MALLEVILLE.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FCT 002-2082/10/CC

**■ Approbation du Compte de Gestion 2009 de la Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole
DSB 10/4669/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Compte de gestion est, en application des dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, produit au Président de l'établissement public de coopération intercommunale avant le 1^{er} Juin qui suit la clôture de l'exercice, afin d'être présenté à l'Assemblée Délibérante qui arrête les comptes.

Le Compte de Gestion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole présente pour l'année 2009, des résultats de fonctionnement et d'investissement identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif 2009 de la Communauté Urbaine.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'en vertu des dispositions légales, le Conseil de Communauté doit disposer de l'état de situation de l'exercice clos (compte de gestion) dressé par le comptable de la Collectivité ;
- Qu'il convient d'approuver le Compte de Gestion 2009.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvés les résultats de clôture de l'exercice 2009 du Compte de Gestion sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement	- 24 135 270,08 euros
Section de fonctionnement	117 487 575,64 euros
Solde	93 352 305,56 euros

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'investissement	- 10 085 827,95 euros
Section de fonctionnement	12 929 637,79 euros
Solde	2 843 809,84 euros

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Après la reprise des soldes en opérations non budgétaires de 2009 du syndicat intercommunal dans la gestion des ouvrages d'amenée d'eau dit de « dérivation de La Ciotat »

Section d'investissement	- 4 283 763,87 euros
Section de fonctionnement	20 118 591,73 euros
Solde	15 834 827,86 euros

BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE

Section d'investissement	- 2 112 431,82 euros
Section de fonctionnement	1 381 637,29 euros
Solde	- 730 794,53 euros

BUDGET ANNEXE DU MARCHE D'INTERET NATIONAL

Section d'investissement	226 291,32 euros
Section de fonctionnement	247 660,82 euros
Solde	473 952,14 euros

BUDGET ANNEXE CREMATORIUM

Section d'investissement	- 72 232,61 euros
Section de fonctionnement	2 222 085,73 euros
Solde	2 149 853,12 euros

Article 2 :

Les valeurs inactives (titres déposés par des tiers, timbres, tickets des régisseurs...), comptabilisées par le seul Receveur des Finances de la Communauté Urbaine, présentent en fin de gestion un solde arrêté au montant de **1 474 892,08 euros**.

Article 3 :

Sont approuvés les résultats de clôture du Compte de Gestion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour l'année 2009.

Article 4 :

Est approuvée la reprise des résultats de clôture du Compte de Gestion 2009 dans les documents budgétaires de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour l'année 2010.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux Budget et Finances

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Jean-Pierre GIORGI

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI